



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Maritime Aircraft Division/Division de aéronefs
maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

8C1, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Pubs Management	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-163512/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W8485-163512	Date 2017-01-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BQ-175-26091	
File No. - N° de dossier 175bq.W8485-163512	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-01-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Derby (175bq), Sandra	Buyer Id - Id de l'acheteur 175bq
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3828 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-0437
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le but de la modification 001 de la demande de proposition est de répondre aux questions reçues.

Questions et réponses

No.	Question	Réponse
1	Existe-t-il une publication du ministère de la Défense nationale (MDN) particulière que vous voulez que les répondants utilisent lorsqu'ils mettent au point un échantillon du manuel technique électronique interactif (IETM)? Quel échantillon de données devrait être utilisé pour produire l'IETM?	Selon le paragraphe 10.3 de la DD-005, l'échantillon doit être séparé des copies reproductibles et de travail normales, pour permettre l'incorporation d'éléments et faire la preuve de tous les sous-éléments du paragraphe 10.4.
2	Le paragraphe 10.3 de la DD-005 stipule que « [l]échantillon doit être l'une des publications du MDN, et compter plus de 20 pages ». La publication du MDN qui sera utilisée doit-elle être limitée à un nombre maximal de pages?	Le minimum est 20 pages.
3	Comment le Canada envisage-t-il d'évaluer objectivement les échantillons de l'IETM si chaque répondant utilise une publication du MDN différente? Le MDN ne devrait-il pas fournir un ensemble commun de modules de données en format XML à chaque soumissionnaire afin que ces derniers les utilisent dans leur propre IETM et pour s'assurer qu'ils disposent des mêmes paramètres de comparaison?	Il ne s'agit pas d'un critère coté, mais d'une exigence à laquelle la soumission « satisfait » ou « ne satisfait pas ».
4	Le MDN acceptera-t-il un IETM en format XML entièrement conforme à la norme S1000D qui est produit de façon dynamique et présenté en format HTML?	Nous n'avons pas indiqué la façon dont il est présenté.
5	Dans l'appendice 1 de l'annexe A de plusieurs descriptions de données (DD), le bloc 12 (date de soumission) renvoie le lecteur au bloc 16. Le point 16 ne comprend toutefois pas les dates de soumission. À quel moment certaines DD doivent-elles être présentées? (p. ex. avec la soumission, x mois suivant l'attribution du contrat, etc.)?	Ceci concerne les copies papier ou CD qui seraient normalement en format PDF. Certaines listes des données essentielles au contrat (LDEC) doivent être soumises avec la proposition de l'entrepreneur. D'autres sont soumises après l'attribution du contrat. Lisez les LDEC 5 et 6 concernant la demande de propositions (DP). Lisez la LDEC 001 mensuellement. Lisez la LDEC 002 dix jours avant une réunion. Lisez la LDEC 003 dix jours après une réunion. Lisez la LDEC 004 30 jours après l'attribution du contrat.
6	Le paragraphe 4.3.2 de l'énoncé des travaux (EDT) stipule que « [l]'entrepreneur doit produire et diffuser les publications dans des formats autres que le format XML conforme à la norme S1000D si le MDN en fait la demande ». Pourriez-vous décrire les formats autres que le format XML conforme à la norme S1000D que le soumissionnaire retenu doit utiliser?	Voir ci-dessus.
7	Quelle version de la spécification S1000D doit être respectée?	La version la plus récente.
8	Le paragraphe 4.4.3 de l'EDT fait référence aux règles administratives des avions-écoles et chasseurs (AEC) 6 IETM décrites à l'annexe I. Ce dernier n'est toutefois pas inclus dans la DP. Le Canada pourrait-il donner aux soumissionnaires des exemplaires de ce document?	Les règles administratives ne seront pas fournies. Elles sont celles en vigueur pour le fournisseur actuellement sous contrat. La présentation de la réponse structurée qui décrit la façon dont le répondant crée le produit établira les nouvelles règles administratives. Ne tenez pas compte de l'annexe I.
9	Est-il possible d'obtenir une copie des règles administratives de la norme S1000D pour les publications sur l'Équipement commun d'aviation mentionnées au paragraphe 2.1.m. de	Voir ci-dessus.

	I'EDT?	
10	Parmi les choix suivants, lequel s'appliquera à l'échantillon de l'IETM : les règles administratives AEC 6 mentionnées au paragraphe 4.4.3 ou les règles administratives de la norme S1000D pour les publications sur l'Équipement commun d'aviation mentionnées au paragraphe 2.1.m. de l'EDT?	Voir ci-dessus.
11	Chaque LDEC fait référence au bloc 16 concernant la première soumission, mais, dans chaque cas, ce bloc demeure vide. Pouvez-vous fournir des précisions?	Certaines LDEC doivent être soumises avec la proposition de l'entrepreneur. D'autres sont soumises après l'attribution du contrat. Lisez les LDEC 5 et 6 concernant la DP. Lisez la LDEC 001 mensuellement. Lisez la LDEC 002 dix jours avant une réunion. Lisez la LDEC 003 dix jours après une réunion. Lisez la LDEC 004 30 jours après l'attribution du contrat.
12	La DED-005 indique que l'échantillon doit être « transmis en utilisant le RED IETM ». Cette explication n'est pas claire, car elle ne précise pas ce qu'est un « RED IETM ». À notre connaissance, il y a plusieurs IETM sur le RED, dont certains sont fondés sur le format XML conforme à la norme S1000D, tandis que d'autres ne le sont pas.	RED est le réseau étendu de la Défense qui indique également l'outil utilisé pour accéder aux publications. IETM signifie « manuel technique électronique interactif ». Il décrit la façon dont la publication sera examinée par l'utilisateur final. Il doit également être conforme à la norme S1000D. De plus, si vous n'avez pas accès à l'IETM sur le RED, il peut être acheminé par l'intermédiaire du système autonome dans le format visualisable final.
13	Pouvez-vous définir ce que le Canada entend par « les dessins, les diagrammes et les illustrations en format XML » au paragraphe 4.2.3.2.2. Les SVG sont des dessins en format XML; cependant, d'après ce que nous comprenons, le MDN cesse de les utiliser. Le MDN privilégie-t-il un format particulier pour les dessins, les diagrammes et les illustrations?	Nous n'avons pas de préférence, car nous l'aurions mentionnée au paragraphe 4.2.3.2.2 dans le cas contraire. Cependant, le format doit être vectorisé.
14	Le paragraphe 10.3 de la DD-004 indique que le document doit être transmis au format « .doc, .docx, .pdf ». Ne devrait-on pas plutôt lire « .doc, .docx, ou .pdf »?	L'énoncé devrait plutôt indiquer « ou ».
15	Le paragraphe 4.1.b du plan d'évaluation des soumissions techniques stipule que « [l]'exemple de solution d'IETM doit contenir deux exemples de publications dans le format IETM, comme indiqué dans la LDEC 005 et la DD-005. » Cependant, le paragraphe 10.3 de la DD-005 précise que « [l]'échantillon doit être l'une des publications du MDN, et compter plus de 20 pages. » Alors, combien d'échantillons faut-il préparer?	Un
16	Le paragraphe 4.2.3.5 prévoit ce qui suit : « En fonction du format de fichier et de la liste du BPR exigés dans les [a]nnexes C à E ». Le paragraphe 4.2.3.6.2 prévoit ce qui suit : « [...] dans le ou les formats requis aux [a]nnexes C à E. ». Mais les annexes C à E n'énumèrent ni les formats ni les bureaux de première responsabilité (BPR). Les BPR apparaissent seulement dans les annexes F et G. Pouvez-vous préciser le format de chaque publication et préciser si le MDN désignera un responsable pour chaque publication énumérée aux annexes C à E.	Le format de chaque publication sera le même. Toutes les instructions techniques des Forces canadiennes (ITFC) suivent le même format. Les BPR ne figurent pas dans les annexes, mais sont désignés dans chaque publication dans la publication elle-même qui sera désignée avec la publication connexe pour les travaux prévus dans le cadre du contrat. Aux fins de l'évaluation des soumissions, un exemple de publication sera présenté par l'ESA, la MSEA ou la liste commune. Le nom du responsable y sera déjà

		indiqué.
17	<p>Le paragraphe 4.5.1 stipule que « [t]oute publication du MDN mentionnée aux [a]nnexes C à E et pour laquelle il n'existe pas de copie reproductible dans un format conforme à la norme S1000D doit être convertie dans ce format par l'entrepreneur ».</p> <p>Comme il a été mentionné dans la question précédente, le format actuel de la publication n'est pas mentionné dans les annexes C à E. Pouvez-vous apporter des précisions? Ces publications doivent-elles être converties en masse comme une tâche à part ou seulement lorsqu'elles sont modifiées ou mises à jour?</p> <p>Combien de publications et de pages connexes doivent être converties?</p>	<p>Toutes les publications sont maintenant disponibles en format PDF et les fichiers sources sont en format XML. Il se peut que la présentation de l'IETM soit refaite. Tous les changements seront en format XML conforme à la norme S1000D. Ce changement aura lieu avant le lancement de l'IETM.</p>
18	<p>Le paragraphe 4.6.15 stipule que l'entrepreneur doit prévoir « [...] du matériel de présentation (ordinateurs, projecteurs, écrans), [...] ». Pouvez-vous fournir des précisions?</p>	<p>Cela signifie que l'entrepreneur devra veiller à ce qu'une salle soit disponible et que le matériel soit présent afin d'assurer la réussite de la réunion.</p>
19	<p>Le paragraphe 5.2 stipule que les avis de modification doivent être publiés « [...] selon les indications données dans les [a]nnexes C à E ». Pouvez-vous fournir des précisions puisqu'il n'y a aucune mention temporelle dans les annexes C à E?</p>	<p>Le paragraphe 5.2 indique que cela doit être réalisé conformément au paragraphe 4 du présent EDT. Le paragraphe précise également que c'est selon les indications données dans les annexes. Ce n'est pas indiqué. Le paragraphe 4.6 intitulé « Gestion du rendement » précise quand et comment l'avis de modification doit être publié.</p>
20	<p>Dans le contexte du plan d'évaluation des soumissions techniques, le point qui se rapporte au paragraphe 5.3.8 de l'EDT prévoit ce qui suit : « Aux fins de l'évaluation des soumissions, seules les publications utilisées comme exemples [...] ». Pouvez-vous préciser le nombre d'exemples qu'il faut fournir : un, deux ou plus?</p>	<p>Un</p>
21	<p>Dans le contexte du plan d'évaluation des soumissions techniques, les points qui se rapportent aux paragraphes 5.3.10 et 5.3.11 de l'EDT prévoient ce qui suit : « Ce registre ne doit contenir aucune entrée, étant donné que l'état de révision de l'exemple n'est pas à jour. » Pouvez-vous donner des précisions?</p>	<p>Chaque publication a un registre des modifications. Aux fins de l'évaluation des soumissions, le registre n'a pas besoin d'être rempli de modifications, mais il doit être présent.</p>
22	<p>Pouvez-vous définir ce qu'est une « partie » dans le contexte du plan d'évaluation des soumissions techniques en ce qui concerne les points qui se rapportent aux paragraphes 5.4.7 et 5.4.9 de l'EDT?</p>	<p>Les instructions techniques des Forces canadiennes sont divisées en plusieurs parties. Source : l'EDT, paragraphe 2.1d.</p>
23	<p>Le paragraphe 4.1 de l'EDT stipule que « [l]e produit final du processus de gestion des publications sera une publication à jour qui sera diffusée à tous ses destinataires, que ce soit en format papier ou sur CD ou encore, par l'intermédiaire de l'IETM ». Au moment de l'attribution du contrat, le soumissionnaire retenu devra-t-il créer un IETM à partir de zéro ou assumera-t-il la responsabilité de la mise à jour l'IETM actuel? S'il assume la responsabilité pour l'IETM, les éléments pertinents (p. ex. scripts, feuilles de style, etc.) seront-ils fournis par le MDN?</p>	<p>Le présent contrat laisse le choix au soumissionnaire de présenter comment il fournira l'IETM.</p>
24	<p>La DP précise que l'IETM est en format XML. Est-ce que toutes les données de base pour l'IETM sont en format XML?</p>	<p>Les données de base sont en format XML.</p>
25	<p>Le Canada peut-il fournir une spécification pour l'ordinateur</p>	<p>L'ordinateur portable utilisé pour</p>

	portable qui comprendra l'échantillon de l'IETM? Par exemple, le système d'exploitation requis, le navigateur Web requis, la quantité de mémoire vive requise, etc.	l'évaluation doit pouvoir exécuter l'IETM que vous avez proposée. Nous ne précisons pas les exigences concernant la mémoire vive. Notre système d'exploitation actuel est Windows 7.
26	Le bloc C de la LDEC-003 définit les paragraphes 4.7.17 et 7.4 comme des identificateurs de l'EDT, mais le paragraphe 4.7.17 n'existe pas dans l'EDT. Est-ce que l'identificateur du présent EDT devrait être mis à jour pour lire « 4.6.17 »?	Oui, 4.6.17.
27	Le bloc C de la LDEC-005 définit les paragraphes 5.4.9 et 7.6 comme des identificateurs de l'EDT, mais le paragraphe 5.4.9 n'est pas associé à la présente LDEC. Est-ce que l'identificateur du présent EDT devrait être mis à jour pour lire « 5.4.10 »?	Oui, 5.4.10.
28	Au paragraphe 1.2 de la partie 1 intitulée « Informations générales », il est indiqué qu'il y a 1 100 publications, tandis qu'au paragraphe 1.1 du plan d'évaluation des soumissions techniques, il est indiqué qu'il y en a 1 500. Alors, combien de publications faut-il gérer?	1 100 publications.
29	Le paragraphe 5.4.7 de l'EDT se lit comme suit : « [...] elle puisse voir et parcourir du texte représentant une seule "partie" de la publication, ni plus ni moins, dans le visualiseur. » Est-ce que « partie » est définie comme étant un module de données?	Selon le paragraphe 2.1d. de l'EDT, les ITFC sont divisées en plusieurs parties.
30	Le paragraphe 3.2 du plan d'évaluation des soumissions techniques fait mention d'une « matrice de conformité de l'annexe A », mais l'annexe A ne comporte pas une matrice de conformité.	L'énoncé a été mal formulé. L'annexe A est l'énoncé des travaux techniques qui oriente la matrice de conformité du plan d'évaluation des soumissions à l'annexe C.
31	Le paragraphe 4.3 du plan d'évaluation des soumissions techniques fait référence à des formulaires des évaluateurs à l'annexe A, mais ce dernier ne comporte pas de tels formulaires.	Consultez l'annexe C.
32	Est-ce qu'on se sert d'IsoView pour visualiser les graphiques vectoriels dans l'IETM?	Cela ne fait aucune différence. La décision revient au soumissionnaire du système proposé.
33	Le paragraphe 4.2.3.2.2 de l'EDT stipule que « [l']entrepreneur doit publier les dessins, les diagrammes et les illustrations dans un format vectoriel sous XML ». Le Canada veut-il dire dans un format métafichier infographique CGM plutôt que dans un format XML?	Non
34	Est-ce que l'IETM contient seulement des publications en format XML? Quelles publications doivent être diffusées dans l'IETM?	Toutes les publications sont diffusées dans l'IETM. Ce dernier constitue la principale méthode de diffusion.
35	Le paragraphe 5.3.2 de l'EDT précise que « [l']entrepreneur doit mettre en œuvre l'IETM pour permettre une exportation sur demande de sections de la publication pouvant être sélectionnées par les utilisateurs, sous forme de fichiers en format PDF, qu'il s'agisse d'un seul sous-titre marginal ou de la totalité d'une partie de la publication ». Est-ce une exigence d'imprimer sur-le-champ? Ces pages devraient-elles porter l'estampille « Marchandises non contrôlées » ou « Marchandises contrôlées » une fois imprimées?	Pouvez-vous expliquer ce que vous voulez dire par « imprimer sur-le-champ »? Les estampilles mentionnées ci-dessus qui figurent dans l'IETM devront également figurer dans la version imprimée.
36	Le paragraphe 5.3.4 de l'EDT stipule que « [l']entrepreneur doit mettre en œuvre l'IETM de façon à ce que le système déployable de l'ordinateur portable puisse être mis à jour lorsqu'il est connecté périodiquement au réseau du MDN ».	Non

	Est-ce une exigence de « pousser » pour une fonction automatique de mise à jour au lieu de manuelle?	
37	Le paragraphe 5.4.7 de l'EDT prévoit ce qui suit : « L'entrepreneur doit mettre en œuvre l'IETM de façon à ce que lorsqu'une personne consulte une publication XML conforme à la norme S1000D, elle puisse voir et parcourir du texte représentant une seule "partie" de la publication, ni plus ni moins, dans le visualiseur. Il faut être en mesure de sélectionner cette partie à partir de la table des matières. » Veuillez donner des précisions à ce sujet. Est-ce que cela comprend un seul « module de données » dans une publication? Est-ce que le niveau de granularité du module de données sera fourni? Est-ce qu'une « partie » dans un format ITFC constitue un module de données conforme à la norme S1000D?	Selon le paragraphe 2.1d. de l'EDT, les ITFC sont divisées en plusieurs parties.
38	Le paragraphe 5.4.10 de l'EDT précise que « [l']entrepreneur doit soumettre un échantillon initial de la publication de l'IETM conforme à la norme S1000D en XML, comme le stipule la LDEC 005 ». L'IETM peut-il être en format HTML qui découle du contenu XML?	L'EDT précise que le fichier source sera en format XML conforme à la norme S1000D. Nous n'avons pas dicté le format qui sera utilisé pour présenter les renseignements.
39	Le paragraphe 10.1 de la DD-005 stipule que « [l']échantillon de document doit être transmis en utilisant le RED IETM ou à l'aide d'un système autonome capable d'afficher le document [XML] dérivé de S1000D dans le format visualisable final ». Encore une fois, est-ce qu'un IETM sera fourni par le gouvernement?	Pas pour la soumission. Si un soumissionnaire a déjà un RED IETM, il peut le présenter par l'intermédiaire de cet IETM. Sinon, cela doit être fait sur un ordinateur portable.
40	Le paragraphe 10.3 de la DD-005 spécifie que « [c]et échantillon doit être séparé des copies reproductibles et de travail normales, pour permettre l'incorporation d'éléments et faire la preuve de tous les sous-éléments de 10.4 ». Est-ce que l'entrepreneur doit envoyer les copies reproductibles et les copies de travail des données qui ont été utilisées pour créer l'IETM?	Oui
41	Le paragraphe 4.2.2.3 de l'EDT se lit comme suit : « L'entrepreneur doit publier la modification dans le format de fichier indiqué aux [a]nnexes C à E. ». Cependant, les renseignements qui figurent dans ces annexes ne comprennent pas le format du fichier.	Réponse : Le format est indiqué dans les annexes. Index de documentation de la Défense nationale (IDDN), titre et nombre de pages.
42	Dans la section « Structure et organisation du système d'IETM » du formulaire d'évaluation de soumission pour les évaluateurs techniques, les identificateurs de l'EDT ne semblent pas exacts. Dans le formulaire d'évaluation, « EDT 5.3.3 », « EDT 5.3.8 », « EDT 5.3.9 », « EDT 5.3.10 », « EDT 5.3.11 » et « EDT 5.3.12 » ne devraient-ils pas être mis à jour pour lire respectivement « EDT 5.3.2 », « EDT 5.3.7 », « EDT 5.3.8 », « EDT 5.3.9 », « EDT 5.3.10 », « EDT 5.3.11 »?	C'est exact. Mettez à jour les points mentionnés pour qu'ils précisent « EDT 5.3.2 » au lieu de « EDT 5.3.3 », « EDT 5.3.7 » au lieu de « EDT 5.3.8 », « EDT 5.3.8 » au lieu de « EDT 5.3.9 », « EDT 5.3.9 » au lieu « EDT 5.3.10 », « EDT 5.3.10 » au lieu « EDT 5.3.11 » et « EDT 5.3.11 » au lieu de « EDT 5.3.12 ».
43	Dans la section « Structure et organisation du système d'IETM » du formulaire d'évaluation de soumission pour les évaluateurs techniques, la deuxième rangée se lit comme suit : « Aux fins de l'évaluation des soumissions, seules les publications utilisées comme exemples doivent être associées à des liens fonctionnels. Les autres publications doivent être répertoriées pour donner une bonne idée de l'aspect général du produit fini. » Le MDN fournira-t-il des exemples de publications qui seront utilisés pour l'exemple de l'IETM? Devons-nous créer les liens (non fonctionnels) pour l'ensemble	Le MDN ne dictera pas les publications à utiliser. Si vous n'avez qu'à fournir un exemple de publication, il est impossible d'avoir des liens fonctionnels pour les 1 099 autres publications. Seule la liste est requise.

	des 1 100 publications énumérées à l'annexe F ou dresser une liste de toutes les publications?	
44	La demande de propositions (DP) mentionne plusieurs fois le document <i>Règles administratives de la norme S1000D pour les publications sur l'équipement commun d'aviation</i> . Les soumissionnaires peuvent-ils obtenir ce document?	Ce document ne sera pas mis à la disposition des soumissionnaires. Avec le nouvel IETM, les nouvelles règles opérationnelles du contrat seront modifiées et cela nécessitera une mise au point ou une révision. Aux fins de la soumission, l'entrepreneur doit simplement indiquer qu'il s'y conformera.
45	Notre question concernant l'ordinateur portable fourni pour démontrer l'IETM proposé à des fins d'évaluation. Est-ce que vous privilégiez un système d'exploitation particulier? Est-ce que Windows 10 est acceptable?	Nous utilisons actuellement Windows 7, mais nous ne l'avons pas précisé dans la DP. Windows 10 est acceptable.
46	Paragraphe 5.6.5 de l'EDT : « <i>L'entrepreneur doit ajouter, maintenir et téléverser des renseignements à un serveur dont l'objectif est de rendre l'IETM accessible sur le Réseau interne de la Défense</i> ». Est-ce que l'entrepreneur devra acheter le matériel (un serveur)?	Oui
47	Paragraphe 5.6.6 de l'EDT : « <i>L'entrepreneur doit satisfaire à toutes les exigences de la technologie de l'information du MDN en matière de maintenance et de conception pour établir et faire fonctionner le serveur sur le Réseau interne de la Défense au nom du MDN</i> ». Est-ce que l'entrepreneur doit obtenir des certifications pour que le nouveau matériel (serveur) puisse fonctionner sur le Réseau étendu de la Défense du MDN? Est-ce que l'entrepreneur devra configurer le matériel (serveur) sur le Réseau interne de la Défense?	Oui pour ce qui est de la certification, non pour la configuration physique au Réseau interne de la Défense. Les téléversements de logiciels, de systèmes d'exploitation, etc., doivent être effectués par l'entrepreneur.
48	Est-ce que le document <i>Règles administratives de la norme S1000D pour les publications sur l'équipement commun d'aviation</i> , qui est sur le Réseau interne de la Défense, sera fourni à l'entrepreneur? Si oui, est-ce que l'entrepreneur devra téléverser les publications S1000D XML à cet IETM? Ou, est-ce que l'entrepreneur devra créer un nouvel IETM S1000D?	L'entrepreneur devra créer un nouvel IETM S1000D.
49	Pourriez-vous préciser le nombre de publications par type de fichiers (IETM, PDF, copies papier)?	Environ 1 100 de chaque type.
50	Est-ce qu'il y a une estimation du nombre de manuels qui doivent être convertis au format S1000D?	Tous les manuels.
51	Pourriez-vous fournir la ventilation du volume antérieur? Afin que nous puissions déterminer le nombre de ressources requises par ensemble de compétences.	Non
52	Nous devons créer des dessins pour notre soumission. Pour les publications, nous les appelons illustrations, et un dessin est la représentation d'une pièce fabriquée. Pouvez-vous préciser le travail demandé?	Les deux.
53	Quelle est la catégorie d'IETM demandée (de 1 à 6)? Afin de déterminer le niveau d'hyperliens et de points d'accès, l'apparence et la fonction de la publication.	Nous ne demandons pas un niveau, mais bien une fonction, comme détaillé dans l'EDT. Nous demandons aux soumissionnaires de proposer leurs systèmes.
54	L'invitation à soumissionner fait référence à l'annexe F, qui précise les instructions relatives à la distribution et à la présentation. Pourriez-vous fournir l'annexe F?	Veuillez ignorer l'annexe F. On devrait plutôt lire « Direction des opérations de la chaîne d'approvisionnement ». L'Énoncé des travaux (EDT) comportera une liste de tous les entrepreneurs sans accès au

		Réseau étendu de la Défense (RED). Le numéro et le nom de ces entrepreneurs peuvent changer chaque année. La Direction des opérations de la chaîne d'approvisionnement sera le centre principal pour la distribution.
55	Est-ce qu'il y a un volume estimatif de pages imprimées par mois ou par année?	Non
56	Est-ce qu'il y a des restrictions concernant l'exportation (p. ex, vers les États-Unis avec une licence d'exportation) afin de respecter les exigences relatives à la sécurité du PMC, de l'OTAN et autres?	Non. Certains de nos articles sont des marchandises contrôlées.
57	Est-ce que des ressources sur place sont requises?	Non
58	Quel système de gestion des publications avez-vous en place?	Nous ne sommes pas certains du contexte ou de la pertinence puisque nous n'avons pas demandé une nouvelle création, sauf pour les instructions techniques des Forces canadiennes.
59	En ce qui a trait à l'invitation à soumissionner citée en rubrique, pourriez-vous fournir une ventilation du nombre des 1 100 (environ) publications qui sont : a. IETM; b. PDF; c. format papier.	Les chiffres actuels dans chaque catégorie se trouvent dans l'appendice de l'annexe A. Ils y sont précisés

Tous les autres termes et conditions de cette Demande de Proposition demeurent les mêmes.